



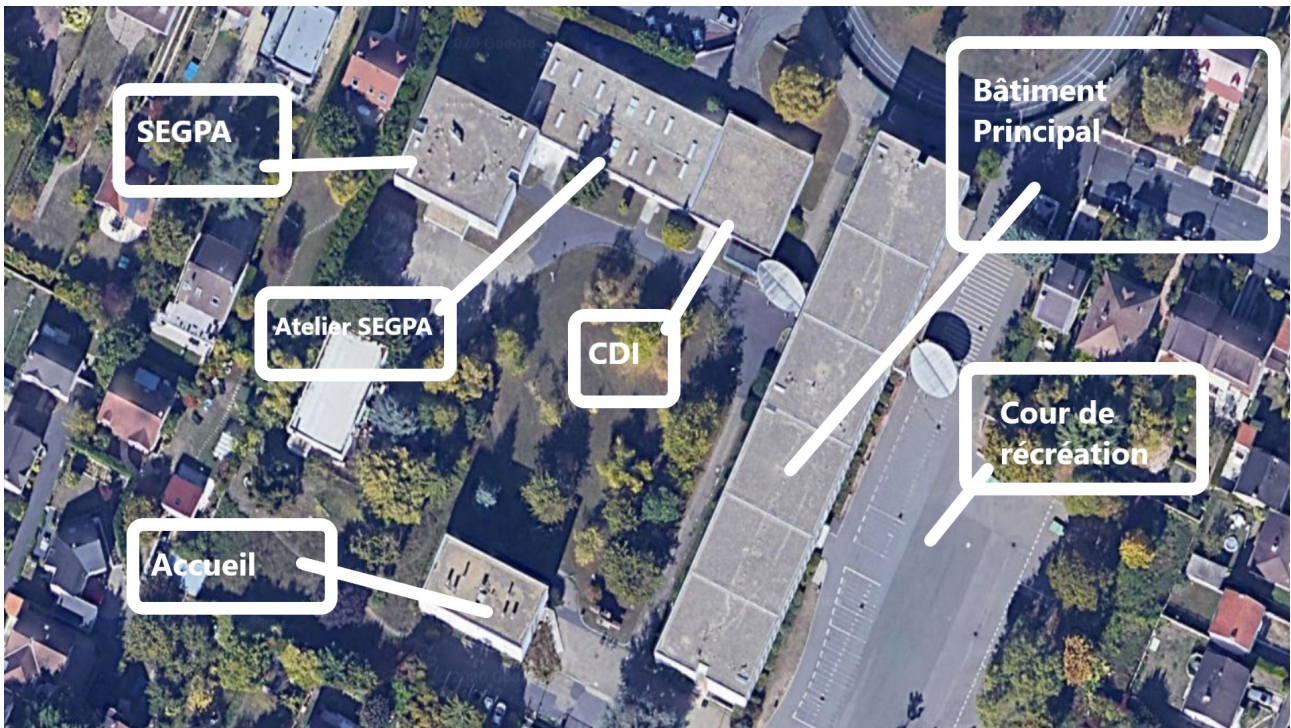
**Visite virtuelle du Collège**

**Jean VILAR**

**version pdf**



Le Collège Jean VILAR, vu d'un satellite.



### 1° L'entrée du collège :



Lorsque nous arrivons devant le collège, il y a deux entrées. A gauche pour les voitures de professeurs, de l'administration, et pour les visiteurs (personnes adultes



ne travaillant pas au Collège) et à droite celle des élèves. Pour rentrer il faut montrer son carnet aux surveillants qui sont à la porte, si nous ne l'avons pas, nous sommes obligés d'aller faire une fiche de liaison à la vie scolaire. Attention ! Au troisième oubli, nous allons en heure de retenue dans la semaine.

Il faut montrer l'emploi du temps sur le carnet pour sortir du Collège.

## **2° Le garage à vélos:**



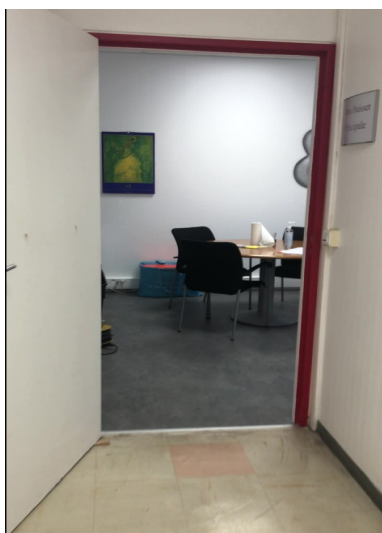
Avant de rentrer dans la cour de récréation, on peut trouver un appentis où vous pouvez déposer vos vélos et trottinettes en arrivant au Collège. Vous êtes responsable de votre véhicule. Pour diminuer les chances qu'un vol ait lieu, je vous recommande de prendre un antivol pour accrocher votre véhicule. Vous pouvez trouver d'autres rangements à vélos près de l'Accueil.

### 3° Les bureaux de l'Administration



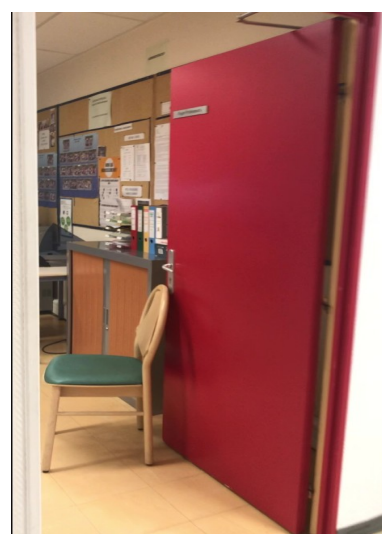
L'Administration est un grand couloir à l'entrée du collège, c'est là que se trouvent :

- Le bureau du Principal /de la Principale
- Le bureau du Principal adjoint / de la principale adjointe
- Le secrétariat (direction / élèves)
- Le bureau de l'adjoint-gestionnaire
- L'intendance
- La salle des professeurs
- Une salle de réunion



Ce couloir est strictement interdit aux élèves sauf en cas de besoin (chèque à régler, convocation, devoir à rendre, ...). En aucun cas les élèves ne seront invités à traverser le couloir pour sortir ou rentrer dans le collège. L'Administration est accessible depuis l'escalier A : premier escalier à l'entrée.

Ces bureaux ne sont accessibles aux élèves que pendant les récréations ou la demi-pension.



### **La boîte NAH# (Non au Harcèlement) :**

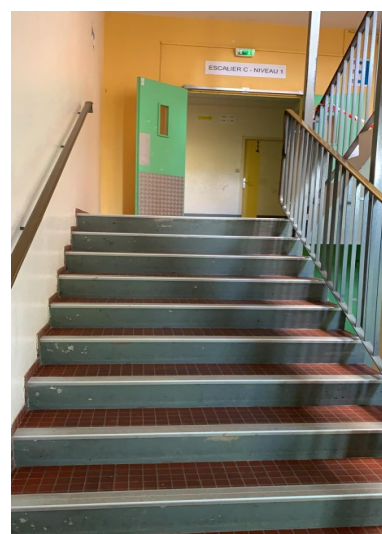
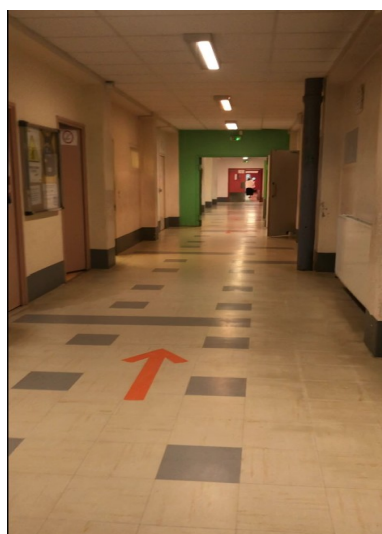


C'est la "boîte à mal-être": Tout élève victime ou témoin de harcèlement peut y mettre un mot pour faire connaître sa situation. Cette boîte sera régulièrement ouverte par les ambassadrices contre le harcèlement et le Pôle Ressources Harcèlement, constitué de plusieurs personnels du Collège.

La boîte est située au rez-de-chaussée, dans l'espace entre les portes rouges qui permettent d'aller au hall d'administration.



#### 4° Les couloirs et escaliers



Le bâtiment principal est sur deux étages, avec de longs couloirs qui en font tout le long. Il y a quatre escaliers, de A à D, qui permettent tous d'aller au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage. Les salles de cours sont uniquement aux étages, les bureaux sont au rez-de-chaussée.

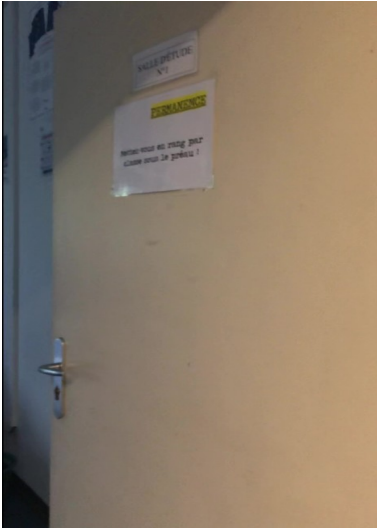
#### 5° Les salles de classe



Les salles de classes permettent quasiment toutes d'accueillir une classe de trente élèves. Au 1<sup>er</sup> étage, on peut trouver des salles d'Histoire-Géographie, de Français, d'Arts plastiques, de langues, et de Mathématiques.

Au 2<sup>e</sup> étage, il y a aussi des salles plus techniques pour la Technologie, la Musique, Physique-Chimie et SVT. On trouve aussi une salle informatique équipée de plusieurs postes informatiques.

## 6° La permanence



Si l'un de nos cours est annulé ou que le/la professeur est absent(e), nous devons aller en permanence. Il y a deux permanences, si il n'y a pas assez de place dans la première permanence, une seconde salle est ouverte. Nous y avons le choix de travailler, jouer aux échecs, lire, faire des sudoku ou de colorier en compagnie d'un adulte qui nous surveille.



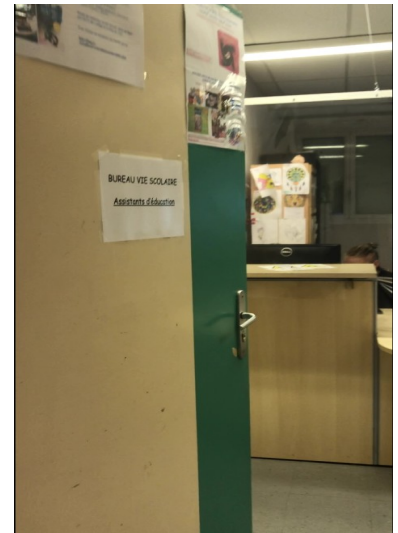
Les choses à ne pas faire : regrouper plus de chaises que prévu autour d'une table, parler trop fort, utiliser les téléphones/écouter de la musique avec des écouteurs, se lever et se rasseoir tout le temps.

## 7° Les bureaux de la vie scolaire et des CPE

Le bureau de la vie scolaire est l'endroit où vous pourrez trouver les assistants d'éducation (les surveillants). Ils sont chargés de surveiller que tout se passe bien pendant tous les



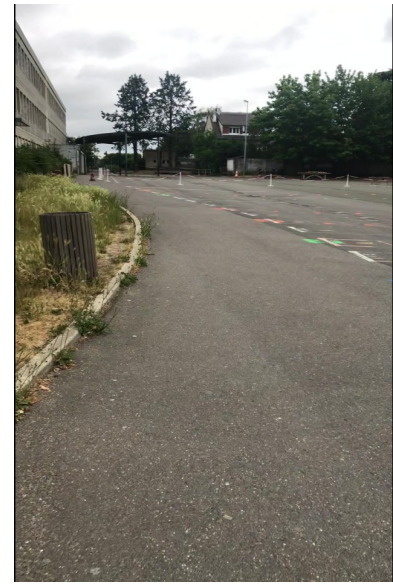
moments où les élèves ne sont pas en cours. C'est également là que vous irez justifier vos absences si vous n'avez pas été en cours (maladie, raison personnelle, etc.). Ce bureau est au rez-de-chaussée, au bout du couloir qui va vers le préau.



Les CPE (Conseillers Principaux d'Éducation) ont leurs bureaux juste à côté de celui de la vie scolaire. Vous pouvez aller les voir en cas de problèmes, pour des questions sur votre scolarité ou la vie au Collège. Ce sont eux qui organisent le service des assistants d'éducation. Les CPE peuvent vous convoquer pour parler de vos absences et retards, ou parce que vous n'avez pas respecté le règlement intérieur par exemple. Il y a toujours l'un des deux CPE présent chaque jour.



## 8° La cour de récréation et le préau



La cour est l'endroit pour faire les pauses comme pendant la Cantine ou les récréations. Elle est composée de la partie Cour, du préau et de la salle des casiers. La cour est faite pour vous détendre entre deux cours; il y a des bancs, des tables de pique-nique, des tables de ping-pong.



Le préau est l'endroit pour s'abriter de la pluie. La salle des casiers est une salle pour ranger son sac de cours pour le midi - les casiers sont réservés aux élèves de 6èmes.



## 9° Les toilettes



En dessous du préau, le Collège dispose de toilettes pour les garçons et pour les filles. Je vous rappelle que les toilettes ne servent pas seulement à faire ses besoins, mais aussi à appliquer le protocole sanitaire qui est de désinfecter les mains. Je vous le rappelle car en pleine lutte contre le coronavirus dit Covid-19, chaque action comme celle-ci peut sauver des vies.



## 10° La demi-pension



La cantine est un self : chaque élève fait la queue pour prendre un plateau en mettant sa main sur un scanner, ou en passant une carte magnétique, et ensuite il peut choisir une entrée parmi 2 ou 3 choix différents, un dessert et un laitage, son plat.

Les élèves peuvent s'asseoir où ils veulent sur des tables de 4, 6 ou 8 places.



Une fois le repas terminé, les élèves doivent déposer leurs couverts dans des conteneurs plastiques, et déposer leur plateau dans les casiers métalliques.

Il y a une cabine de toilettes, et des lavabos à l'entrée du bâtiment, ainsi que des distributeurs de gel hydroalcoolique.

## 11° Le CDI



Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) est un lieu située dans l'enceinte du collège à côté de la SEGPA. C'est un lieu calme et propice au travail. Le CDI possède une grande panoplie de dictionnaires, romans, pièces de théâtre, documentaires, ... ainsi qu'une grande majorité des manuels scolaires.



Ces ouvrages sont presque tous empruntables pour une durée de 2 semaines. Le CDI est également doté de poufs, d'ordinateurs et d'une salle informatique. Ceux-ci sont à disposition pour le travail, faire des recherches, des exposés, ...





Le CDI est accessible de 10h20 à 10h35 pour tous les élèves et de 11h30 à 13h55 (à la demi-pension) pour les élèves s'étant préalablement inscrits à la récréation du matin. Le CDI possède également une réglementation des niveaux par jour : 6emes et 3emes le Lundi et Jeudi ; 4emes et 5emes le Mardi et Vendredi.

## 12° La SEGPA



C'est la section d'enseignement et général adapté. Le bâtiment de la Segpa est séparé du bâtiment principal parce qu'il a été conçu de cette façon lors de la construction du Collège en 1970.



Un atelier de travaux des métiers du bâtiment est collé entre le bâtiment de la Segpa et le CDI.

Au dernier étage du bâtiment de la Segpa, il y a aussi un atelier de travail pour les métiers de l'hygiène, l'alimentation et des services à la personne: une cuisine et un restaurant

d'application, ainsi qu'un espace d'apprentissage pour l'entretien du linge.

### **13° L'infirmierie**

L'infirmierie se situe au rez-de-chaussée, en face de l'escalier B. L'infirmière est présente 2 jours et demi par semaine. Elle peut soigner les petites blessures, recevoir les élèves malades ou qui ne se sentent pas bien. Elle fait aussi des dépistages infirmiers pour tous les 6<sup>e</sup> dans l'année.



### **14° Les clubs**

Le collège possède différentes associations extrascolaires d'élèves et de professeurs. Le club de Jeux de rôle, et le club de robotique se déroule un midi dans la semaine ; l'Association sportive (AS) et le club webradio se réunissent le Mercredi après-midi, et le club de théâtre et la chorale opèrent un soir par semaine.

Un midi par semaine, le club de jeux de société propose différents jeux aux demi-pensionnaires.



## **Remerciements :**

Un grand merci aux élèves du Club Webradio qui ont permis de réaliser la visite virtuelle du Collège : Joweria (6e2), Sara (4e5), Maëlle, Timéo et Pénélope (4e8), ainsi qu'Erwann (4e9).

Merci également aux assistantes d'éducation du Collège qui ont pris les photos et vidéos permettant la réalisation de cette visite virtuelle.

Enfin, une mention spéciale à Erwann pour son énorme travail de montage sonore et vidéo. Vous pouvez retrouver la visite virtuelle du Collège en vidéo sur le site du Collège :

<http://www.clg-vilar-herblay.ac-versailles.fr/>

Bravo et merci encore à eux !

J.NANQUETTE, CPE